

# SOCIÉTÉ PETITE ENFANCE

## L'Arc mosellan signe pour quatre multi-accueil

**Le multi-accueil de Guénange intégrera de nouveaux locaux en 2020 où il pourra accueillir 30 enfants de 0 à 3 ans. Entre 2021 et 2023, l'Arc mosellan ouvrira trois autres structures à Kœnigsmacker, Metzervisse et Kédange.**

- VU 31 FOIS
- LE 02/10/2017 À 05:00

**Photo HD**Après avoir envisagé trop vite la création de microcrèches, l'Arc mosellan révisé ses projets. Et opte pour la création de trois nouvelles structures d'accueil, en plus de celle, agrandie, de Guénange. Photo d'archives RL - Pierre HECKLER

À la faveur d'une étude approfondie sur le sujet, les élus communautaires viennent de revoir leur copie. Ils enterrent définitivement les projets de création de microcrèches et optent pour un plan plus opportun : la construction de multi-accueil.

La Ville de Guénange figure sur le schéma. Logique : l'Arc mosellan exploite déjà la structure existante (Les Coccinelles). Mais évidemment, il y a du mieux puisque le projet prévoit de rajouter cinq places pour atteindre une capacité d'accueil de 30 bambins de 0 à 3 ans. Comme envisagé depuis un temps, cette extension s'accompagnera d'un changement de locaux. Actuellement hébergé à côté du centre social Louise-Michel, le multi-accueil migrera dans les locaux complètement réhabilités de l'ancienne école du Bois. La mise en service est attendue pour 2020.

L'étude menée cette année a permis d'identifier trois autres microterritoires où l'implantation d'une structure semble judicieuse. C'est ainsi que les communes de Kœnigsmacker, Metzervisse et Kédange ont été retenues. La première pourrait disposer d'un équipement en septembre 2021 ; la seconde en 2022. Kédange fermerait la marche avec l'ouverture de son multi-accueil à la rentrée 2023.

Les élus ont mis une option sur le principe d'une délégation de service public pour faire tourner ces trois dernières structures. En revanche, l'Arc mosellan conserverait la gestion en régie du personnel des Coccinelles. « Nous pourrions faire le bilan de ce mode de fonctionnement en 2025 », suggère le vice-président Hubert Ditsch. Qui voit dans ce programme d'équipement une « vraie ambition ». et de noter : « Tout ceci est le fruit d'un an de travail de la commission petite enfance ». C'est dit.